

---

**Comité préparatoire  
de la Conférence des Parties  
chargée d'examiner le Traité  
sur la non-prolifération  
des armes nucléaires en 2010**

7 mai 2007  
Français  
Original : anglais

---

**Première session**

Vienne, 30 avril-11 mai 2007

**Perspectives sur des questions liées  
au terrorisme nucléaire**

**Document de travail présenté par l'Australie**

1. La question du terrorisme nucléaire a des incidences sur un grand nombre d'objectifs du Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP). La menace que constitue cette forme de terrorisme n'est pas nouvelle mais elle mérite que l'on y accorde plus d'attention aujourd'hui que naguère. La mondialisation du terrorisme a ajouté une dimension d'urgence à la nécessité de garantir que les terroristes ne pourront jamais se procurer de capacité nucléaire.
2. Un acte de terrorisme nucléaire aurait des conséquences qui affecteraient les intérêts de tous les États. Outre le fait qu'il pourrait causer de terribles pertes en vies humaines, il risquerait de nuire gravement aux échanges commerciaux, aux investissements et à la circulation des personnes, éléments essentiels du développement économique de tous les États.
3. Le cadre international dans ce domaine est actuellement renforcé. L'Australie a signé la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire et œuvre activement à sa ratification. Elle exhorte toutes les parties au Traité sur la non-prolifération à adhérer à cet important instrument supplémentaire de lutte contre le terrorisme nucléaire.
4. L'Australie est partenaire fondateur de l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire, groupement de pays, créé en juillet 2006, qui coopèrent pour renforcer la capacité mondiale dans ce domaine. Elle contribuera au programme de travail de l'Initiative mondiale en accueillant le séminaire Asie-Pacifique sur la lutte contre le terrorisme nucléaire du 16 au 18 mai 2007. Ce séminaire permettra d'informer les pays de la région sur l'Initiative mondiale en vue de les engager à y participer, et de faciliter l'échange d'informations et de données d'expérience dans le domaine de la lutte contre le terrorisme nucléaire.
5. L'Australie salue et appuie vigoureusement les nouvelles initiatives qui contribueront à la protection contre la menace du terrorisme nucléaire. Il faut aussi que la communauté internationale renforce cette première ligne de défense que



constitue le régime de non-prolifération nucléaire institué par le Traité sur la non-prolifération.

6. Le renforcement du régime de non-prolifération permettra d'empêcher l'utilisation abusive des matières et des technologies sensibles au niveau des États comme au niveau des acteurs non étatiques. L'Australie a indiqué dans d'autres déclarations les actions à entreprendre prioritairement, telles que l'application à l'échelle mondiale du Protocole additionnel, la protection physique renforcée des matières et des installations nucléaires, particulièrement de la part des États qui adhèrent à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, telle qu'amendée, et l'instauration de dispositifs de contrôle interne effectif des matières et technologies sensibles, y compris le contrôle des exportations.

7. La Communauté internationale a pris pleinement conscience des dangers que représente le marché noir des produits nucléaires lors de la découverte du réseau de prolifération nucléaire d'A. Q. Khan, en 2004. Le fait que certains des clients de Khan étaient des États suscitant des craintes en matière de prolifération était extrêmement troublant. On comprend aisément qu'il est à redouter que des terroristes exploitent de tels réseaux pour acquérir les moyens de se doter de l'arme nucléaire.

8. L'Australie s'est félicitée de l'adoption de la résolution 1540 (2004) par le Conseil de sécurité et de la résolution 1673 (2006) qui lui a fait suite, qui ont constitué des réactions diligentes et appropriées, face au risque que des acteurs non étatiques acquièrent des armes de destruction massive et, plus généralement, face à la prolifération de telles armes. La pleine application de cette résolution novatrice par tous les membres de l'ONU reste essentielle dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre la menace du terrorisme nucléaire.

9. L'Australie tient à remercier une fois de plus l'AIEA pour son importante contribution aux efforts consentis au niveau international pour réagir au risque que représente le terrorisme nucléaire, y compris son aide au renforcement des contrôles réglementaires par les États Membres. Elle engage tous les États à tirer pleinement avantage des services de l'Agence.

---